

L'ASSOCIATION CULTURELLE DES FEMMES DE MONTRÉAL

WOMEN'S ART SOCIETY OF MONTREAL (WASM)

Conditions générales

et informations pour l'exposition d'automne 2026

Le thème : La vie en couleur

Lieu : Galerie L'Espace, 4844, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2T 1R5

CALENDRIER ET HORAIRE DE L'EXPOSITION

Événement / Étape	Date et heure	Notes / Détails
Dates limites d'inscription, de paiement et la photo numérique	Jeudi le 01 octobre 2026 (9h) à samedi le Oct 31 2026 (minuit)	L'inscription, le paiement par carte de crédit et le téléchargement de la photo doivent être effectués en ligne lors de l'inscription.
Dépôt des œuvres	Mercredi le 18 novembre 2026	De 9 h à 11 h (les artistes doivent rapporter leurs emballages à la maison)
Dates de l'exposition	Du 19 au 24 novembre 2026	En semaine : de 12 h à 18 h Fin de semaine : de 12 h à 17 h
Vernissage	Jeudi le 19 novembre 2026	De 17 h 30 à 20 h 30
Récupération des œuvres	Mardi le 24 novembre 2026	De 12 h à 15 h (les œuvres non réclamées sont la responsabilité de l'artiste)

ADMISSIBILITÉ ET SPÉCIFICATIONS DES ŒUVRES

Admissibilité des artistes :

- Doit être membre en règle de WASM.
- Une œuvre par artiste.
- Doit être une création originale, n'ayant jamais été exposée auparavant avec de WASM

Spécifications des œuvres :

- Médioms autorisés : peintures, photographies, dessins, techniques mixtes, estampes originales et petites sculptures (les sculptures nécessitent un support).
- Exclusions strictes : pas de reproductions giclées, d'art généré par IA, ni d'œuvres en mauvais état physique.
- Formes autorisées : toutes les formes sont acceptées, sauf les œuvres en forme de losange en raison des contraintes d'accrochage de la galerie.
- Dimensions maximales : les côtés (ou le diamètre) ne doivent pas dépasser 24 pouces (cadre inclus).
- Politique de contenu : les œuvres représentant des images violentes, racistes ou sexistes ne seront pas acceptées.

PRÉPARATION PHYSIQUE ET NORMES DE LA GALERIE (voir la foire aux questions (FAQ) pour plus d'informations)

Toutes les œuvres livrées doivent être prêtes pour un accrochage professionnel le mercredi 18 novembre :

- Entièrement sèche : la peinture ou le médium doit être complètement sec.
- Système d'accrochage : un système d'accrochage par fil solide doit être fixé au dos du cadre à l'aide de pitons à œil ou d'anneaux en D.
- Les petites peintures légères peuvent utiliser uniquement des attaches en dents de scie. Il est préférable d'utiliser un système d'accrochage par fil solide comme décrit ci-dessus.
- Bordures propres : finition de type musée ou proprement masquée avec du ruban adhésif.
- Étiquette apposée au dos : une étiquette doit être solidement fixée au dos de l'œuvre indiquant : Nom de l'artiste, Titre de l'œuvre (unilingue), Médium, Dimensions et Prix/NFS.
- Flèche d'orientation : dessinez une flèche claire sur l'étiquette arrière pointant vers le haut de l'œuvre (hautement critique pour les œuvres abstraites).
- Pas d'emballage : les artistes doivent rapporter tous leurs emballages chez eux.

DIRECTIVES POUR LES FRAIS, LES PRIX ET LES PHOTOS

- Frais d'accrochage : 50.00 \$, payables par carte de crédit dans la section Exposition du site Web de WASM d'ici le 31 octobre 2026. Les frais d'accrochage doivent être payés au moment de l'inscription.
- Ventes et commissions : Le prix maximum est de 5 000 \$ (ou NFS - Not for Sale / Pas à vendre). WASM conserve une commission de 20 % sur toutes les ventes réalisées pendant l'exposition.
- Directives pour la photo numérique (doit être soumise au moment de l'inscription) :
 - Format : fichier .jpg ou .jpeg haute résolution.
 - Inscription du fichier : nommez le fichier ainsi : Prénom Nom — Titre de l'œuvre.jpg (p. ex., Marie Leblanc — Oranges et pommes.jpg).
 - Soumission : télécharger via le site Web de WASM lors de l'inscription.

PRÉSENCE OBLIGATOIRE À LA GALERIE

Pour s'assurer que la galerie reste dotée en personnel, toutes les artistes exposantes doivent effectuer 3 heures de bénévolat (jumelées à une partenaire). Lors de l'inscription, il vous sera demandé votre premier et votre deuxième choix :

- Heures en semaine : Jeudi 19 nov. : 12 h – 15 h | 15 h – 18 h (Vernissage 17 h 30 – 20 h 30).
- Vendredi 20 nov. : 12 h – 15 h | 15 h – 18 h ; Lundi 23 nov. : 12 h – 15 h | 15 h – 18 h.
- Heures de fin de semaine : 21 et 22 nov. : 12 h – 15 h | 15 h – 17 h.

RECONNAISSANCES, PRIX ET OPPORTUNITÉS SUPPLÉMENTAIRES

- Prix de l'exposition : Des certificats de reconnaissance votés par les pairs/le public seront annoncés et publiés sur le site Web de WASM environ 1 à 2 semaines après la fermeture de l'exposition. :
 - Prix du public (People's Choice Award) : Voté par les visiteurs de la galerie et les membres de WASM (strictement 1 bulletin de vote par personne).
 - Prix des artistes (Artist's Choice Recognition) : Voté par les membres de WASM uniquement (strictement 1 bulletin de vote par personne ; les artistes ne peuvent pas voter pour leur propre œuvre).
- Dossier des artistes (facultatif) : Les artistes peuvent apporter une copie papier de leur courte biographie OU de leur démarche artistique et de quelques cartes de visite qui seront rassemblées dans un classeur partagé destiné aux visiteurs à la réception dans la galerie.

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ POUR LES ŒUVRES D'ART

- WASM souscrit à une assurance couvrant les œuvres d'art soumises dans le cadre de la prochaine exposition. Chaque artiste doit conserver les documents qui confirment la valeur de ses œuvres afin de pouvoir faire une réclamation d'assurance au besoin. La responsabilité de WASM se limite au montant payé par son assureur pour une réclamation.
- WASM et la galerie ne sont pas responsables des œuvres qui ne sont pas récupérées à l'heure prévue.

Avant de contacter Johanne, veuillez consulter la section Exposition sur le site Web de WASM. Puis s'il le faut, contacter Johanne à johannedus@wasmtl.org